

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi 15 février 2021, à 19h00, via visioconférence à Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Benoit Desrochers, conseiller, Johanne Pagé, conseillère, Serge Perreault, conseiller et Josée Leclair, conseillère, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Est aussi présente : Catherine Haulard, Directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 19h00, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2021-02-025 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Serge Perreault

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Greffé
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 janvier 2021
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 3 février 2021
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer
 - 4.2 Services professionnels en urbanisme - GIAM
 - 4.3 Recherche en eau – Mandats
5. Période de questions
6. Direction et ressources humaines
 - 6.1 Coordinatrice aux Loisirs et à la vie communautaire – Remplacement de congé de maternité
7. Urbanisme et développement économique
 - 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis
8. Loisirs et Parcs
9. Hygiène du milieu et environnement
10. Travaux publics
11. Sécurité publique
 - 11.1 Borne sèche - Autorisation dépôt demande de certificat d'autorisation
12. Avis de motion
 - 12.1 Règlement 516-2021 – Respect des devoirs particuliers
 - 12.2 Règlement 515-2021 – Projets particuliers

13. Règlements

13.1 Règlement 473-2021 – Vidange des fosses septiques (Final)

13.3 Règlement 514-2021 – Limites de vitesses (Final)

13.4 Règlement 516-2021 – Respect des devoirs particuliers (Projet)

13.5 Règlement 515-2021 – Projets particuliers (1^{er} Projet)

14. Administration

14.1 TECQ – Programmation 2019-2023

14.2 Entente cadets 2021 – Autorisation de signature

14.3 Lot 4 783 566 – Cession

14.4 MRC d'Autray - Programme en patrimoine immobilier

14.5 Centre de services scolaires des Samares - Plan triennal 2021-2024

14.6 Résolution d'appui – Commerçants d'Autray

15. Rapports des membres du conseil

16. Varia

17. Période de questions

18. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

3. GREFFE

2021-02-026

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 18 janvier 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 18 janvier 2021.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Johanne Pagé

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 18 janvier 2021.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-027

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 3 février 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du 3 février 2021.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Benoît Desrochers

D'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 3 février 2021.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

4. TRÉSORERIE

2020-02-028

4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'APPROUVER les déboursés et comptes à payer, représenté par les chèques numéros 7926 à 7967, au montant de 247,105.55\$ couvrant la période du 18 janvier au 15 février 2021.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-029

4.2 Services professionnels en urbanisme – GIAM

ATTENDU QUE la Municipalité désire débiter la révision de ses règlements en matière d'urbanisme;

ATTENDU QUE la firme Groupe d'Intervention en Affaires Municipales accompagne déjà notre municipalité ainsi que plusieurs municipalités avoisinantes pour les services en urbanisme.

Il est proposé par Benoît Desrochers

Il est résolu :

QUE la municipalité retienne la proposition de services de la firme GIAM relativement à l'entente de type budgétaire d'un maximum de 19,000\$ (taxes en sus), le tout aux conditions énumérées à l'offre de services en annexe, pour les travaux de révision quinquennale de nos règlements d'urbanisme.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-030

4.3 Recherche en eau – Mandats

ATTENDU QUE la seule source d'eau de la Municipalité se trouve à Notre-Dame-de-Lourdes (± 7 kilomètres de notre municipalité);

ATTENDU QUE notre seule source d'eau est une eau de surface et est considérée vulnérable selon les critères du MELCC;

ATTENDU QUE la conduite d'amener en ciment, de Notre-Dame-de-Lourdes à Sainte-Élisabeth date de plus de 55 ans et passe sur plusieurs propriétés privées;

ATTENDU la fragilité de la situation actuelle pour notre approvisionnement en eau potable (éloignement de la source, vulnérabilité de la source, âge et emplacement de la conduite d'amener);

ATTENDU QUE la Municipalité doit se doter d'une source souterraine d'eau potable (principale).

Il est proposé par Benoît Desrochers

Il est résolu :

D'APPROUVER les dépenses suivantes :

- Henri Cousineau & Fils (Forage) - 16,362\$ + taxes
- Ent. B. Champagne (Test pompage 72 heures) - 12,100\$ + taxes
- Certilab (Échantillonnage) - 1,500\$ + taxes

D'APPROUVER une appropriation du Fond de roulement couvrant toutes les dépenses reliées à la présente résolution, remboursement sur dix 10 ans.

Monsieur le maire demande le vote.

Pour : Serge Perreault, Josée Leclair, Louis Bérard

Contre : Claude Houle, Johanne Pagé

Adoptée à la majorité

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

2021-02-031 6.1 Coordonnatrice aux Loisirs et à la vie communautaire – Remplacement de congé de maternité

ATTENDU QUE Mme Jessica Audet part en congé de maternité.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

DE CONFIRMER l'embauche de Mme Isabelle Chauvin à titre de Coordonnatrice aux Loisirs et à la vie communautaire (poste cadre, temporaire) pour la durée du congé de maternité de Mme Audet. Son salaire brut hebdomadaire est de 700\$.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2021-02-032 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis

Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

8. LOISIRS ET PARCS

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10. TRAVAUX PUBLICS

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-02-033 11.1 Borne sèche - Autorisation dépôt demande de certificat d'autorisation

CONSIDÉRANT QUE la prise d'eau située à l'arrière du CHSLD présente des contraintes d'accès au service incendie et doit être relocalisée à l'arrière du terrain de l'ancien Centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le service d'Environnement de la MRC d'Autray à préparer tous les documents techniques pour la demande de certificat d'autorisation auprès du MELCC.

Il est proposé par Claude Houle

Il est résolu :

DE MANDATER M. Stéphane Allard, ing et agr et/ou Mme Catherine Haulard, directrice générale à signer et à déposer tous les documents nécessaires auprès du MELCC pour l'obtention du certificat d'autorisation.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

12. AVIS DE MOTION

2021-02-034 12.1 Règlement 516-2021 (Respect des devoirs particuliers)

Avis de motion est donné par Serge Perreault qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement 516-2021 (Respect des devoirs particuliers).

M. Perreault fait lecture du projet de règlement 516-2021.

2021-02-035 12.2 Règlement 515-2021 – Projets particuliers

Avis de motion est donné par Josée Leclair qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement 515-2021 – Projets particuliers.

Mme Leclair fait un résumé du projet de règlement 515-2021.

13. RÈGLEMENTS

2021-02-036 13.1 Règlement 473-2021 – Amendement (Vidange des fosses septiques) (Final)

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'ADOPTER le règlement final 473-2021 – Amendement (Vidange des fosses septiques).

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-037 13.3 Règlement 514-2021 – Limites de vitesses (Final)

Il est proposé par Benoît Desrochers

Il est résolu :

D'ADOPTER le règlement final 514-2021- Limites de vitesses.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-038 **13.4 Règlement 516-2021 – Respect des devoirs particuliers (Projet)**

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D’ADOPTER le projet de règlement 516-2021 – Respect des devoirs particuliers.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité

2021-02-039 **13.5 Règlement 515-2021 – Projets particuliers (1er Projet)**

Il est proposé par Josée Leclair

Il est résolu :

D’ADOPTER le 1^{er} projet de règlement 515-2021 – Projets particuliers.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l’unanimité

14. ADMINISTRATION

2021-02-040 **14.1 TECQ – Programmation 2019-2023**

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s’appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Habitation.

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

- La municipalité s’engage à respecter les modalités du guide qui s’appliquent à elle;
- La municipalité s’engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de la programmation de travaux version No 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Habitation ;
- La municipalité s’engage à réaliser le seuil minimal d’immobilisations qui lui est imposé pour l’ensemble des cinq années du programme ;

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-041 14.2 Entente cadets 2021 – Autorisation de signature

Il est proposé par Claude Houle

Il est résolu :

DE mandater M. Louis Bérard, maire, à signer l'entente pour la présence des Cadets 2021.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-042 14.3 Lot 4 783 566 – Cession

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

D'APPROUVER la cession du lot 4 783 566 pour un montant de 1\$ au Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (« CISSS de Lanaudière») s à la condition que ce chemin d'accès demeure un chemin d'accès pour l'École primaire Émmélie Caron et ce à perpétuité;

QUE tous les frais reliés à cette transaction soient à la charge du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (« CISSS de Lanaudière»);

DE MANDATER le maire, M. Louis Bérard et la directrice générale, Mme Catherine Haulard, à signer tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-043 14.4 MRC d'Autray - Programme en patrimoine immobilier

Il est proposé par Serge Perreault

Il est résolu :

QUE la municipalité de Sainte-Élisabeth confirme les critères suivants pour le Programme en Patrimoine Immobilier (2021) :

- Les propriétaires en défaut de paiement de taxes n'aient pas accès à ces subventions;
- Que le montant d'aide financière maximal pour les travaux soit de 25 000 \$ par adresse civique;
- Les montants indiqués pour chaque intervention admissible soit ceux se trouvant à la page 9 du dépliant en annexe.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2021-02-044 14.5 Centre de services scolaires des Samares - Plan triennal 2021-2024

Le plan triennal (2021-2024) du Centre de services des Samares est déposé.

2021-02-045 14.6 Résolution d'appui – Commerçants d'Autray

CONSIDÉRANT QUE :

- La situation actuelle et une baisse représentative du nombre de cas de Covid dans la D'Autray;
- Des baisses de revenus variant entre 50 et 100%;
- La mise à pied variant de 50 à 100% des travailleurs;
- Que plusieurs entreprises seront en pénurie de travailleurs après la pandémie;
- Que les coûts fixes sont stables malgré les baisses de revenu;
- Que le coût des salaires sont exorbitants pour les entreprises qui sont ouvertes provisoirement;
- Que plusieurs entreprises sont toujours fermées depuis le début de la pandémie;
- Une augmentation des frais variables due à l'achat d'équipements de protection et de fournitures d'hygiène supplémentaires, de service de livraison, de travailleurs mis en poste pour gérer les entrées et les sorties des clients à la porte des tous les commerces;
- Une augmentation des frais variables due à l'achat de nouvelles fournitures pour les mets à emporter et plats prêts à manger pour les entreprises de restauration;
- Tous les frais encourus, toutes entreprises confondues, pour se réinventer et mettre en place des plans de relance;
- Le réaménagement des postes de travail dans toutes les entreprises;
- Une baisse importante et/ou une perte totale de la clientèle dans plusieurs commerces;
- Que plusieurs travailleurs ont quitté définitivement leurs emplois;
- Que plusieurs entreprises ont mis sur pause leurs projets de développements;
- La démotivation de la population et des entrepreneurs face à cette situation (problèmes de santé mentale à la hausse);
- La fatigue, l'épuisement, la démotivation et les problèmes de santé mentale qui ont effet direct sur les coûts et les soins de notre système de santé;
- Le nombre important de faillite depuis le mois de mars 2020;
- Que plusieurs entreprises pensent à fermer définitivement leurs portes pour toutes les raisons énoncées ci-haut;
- Que les mesures sanitaires instaurées dans nos commerces ont démontré leur efficacité;
- Que nous croyons important de prioriser dès maintenant le développement régional en vue d'une future reprise;
- Que plusieurs entreprises (spécialement dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme) doivent songer dès maintenant à l'embauche de leur main-d'œuvre en prévision de la saison estivale et qu'elles éprouveront donc d'énormes difficultés de rétention et d'attraction si elles ne peuvent garantir à cette future main-d'œuvre une réouverture prochaine;
- Qu'en prévision du ralentissement économique à venir, nous croyons prioritaire de stimuler dès maintenant l'activité économique en autorisant les réouvertures des commerce durement touchés dans les municipalités et/ou villes de d'Autray moins affectées;
- Qu'une réouverture des commerces entraînerait une baisse des demandes d'aides financières auprès des différents paliers de gouvernement et allègerait ainsi l'endettement de ces derniers;
- Que tous et chacun retrouveraient un peu de normalité dans leurs vies.

Il est proposé par Benoît Desrochers

Il est résolu :

Qu'il serait bénéfique pour toutes les entreprises, pour la population ainsi qu'au niveau gouvernemental d'envisager la réouverture de tous les commerces en mettant en place des mesures adaptées à chacune d'entre elles, le tout dans le respect des consignes de la santé publique.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

15. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil font rapport de leurs activités

16. VARIA

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-02-046

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Perreault

QUE la présente séance soit levée à 20h37.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité